

**Tu aimes le plein air et tu aimerais devenir moniteur de ski alpin ou de planche à neige afin de partager ta passion? Ski Saint-Raymond recherche des gens motivés qui veulent partager leurs talents afin de former la relève de skieurs et de planchistes. Voilà ta chance de faire partie d'une équipe dynamique et de passer ton hiver sur les pentes.**

## **Moniteur de ski / planche à neige**

Emploi saisonnier, non syndiqué, Ski Saint-Raymond

### **Principales responsabilités**

- Enseigner les techniques de ski ou de planche à neige.
- S'assurer du respect des normes de sécurité et des directives mises en vigueur.
- Assurer la sécurité des clients en leçon de ski ou de planche à neige.
- Transmettre la passion des sports de glisse.
- Lorsque requis, remplir les fiches de progression des skieurs ou des planchistes.

### **Exigences**

- Détenir un intérêt marqué pour l'enseignement.
- Aimer travailler à l'extérieur peu importe les conditions climatiques.
- Être disponible pour les besoins requis la fin de semaine et certains soirs.
- Avoir 14 ans ou plus (en ski).
- Avoir 15 ans ou plus (en planche à neige).

### **Formations**

- Être membre du PESG ou être disposé à vous inscrire au niveau 1. L'inscription est payée par la Ville de Saint-Raymond.

### **Compétences**

- Capacité à travailler avec le public
- Capacité à répondre adéquatement aux citoyens
- Capacité à effectuer un contrôle en fonction des normes en vigueur
- Capacité à faire preuve d'autonomie et de leadership

### **Traitement**

L'horaire de travail est déterminé en fonction de la période d'ouverture de la station. La rémunération horaire est déterminée selon l'expérience du candidat. En 2024, elle se situe entre 17,44 \$ et 26,77 \$. En enseignant un minimum d'heures par semaine (déterminé par le Service des loisirs), le candidat pourra skier gratuitement à la station dans ses temps libres.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez communiquer avec madame Alexandra Beaupré, coordonnatrice aux loisirs, au 418 337-2202, poste 153 ou par courriel au [alexandra.beaupre@villesaintraymond.com](mailto:alexandra.beaupre@villesaintraymond.com).

Sans exclure le féminin, le masculin est employé dans le présent document afin d'alléger le texte. La Ville de Saint-Raymond respecte le principe d'équité en matière d'emploi.